## Recherche historique et formation syndicale

Fondé il y a 30 ans par le SNES et animé par ses militants, l'IRHSES est l'institut de recherches qui permet légalement à notre syndicat d'organiser de façon autonome une formation syndicale pour ses militants.

Le choix fait de conserver les archives pour permettre le développement de la recherche historique par des chercheurs mais aussi par des militants est ancien. Il faut en effet croiser les regards des uns et des autres pour mieux comprendre le passé et ainsi être en mesure de critiquer le discours sur le syndicalisme fondé sur des approches et analyses qui, lui étant étrangers, sont souvent réducteurs ou caricaturaux, quand ils ne sont pas franchement hostiles. La méthodologie et les résultats acquis par ce type de recherches, que nous prônons et pratiquons, constituent à notre avis des fondements indispensables à toute formation syndicale.

Or, si l'IRHSES a progressivement trouvé sa place parmi les centres de recherche liés au mouvement syndical, grâce à sa participation à des colloques donnant matière à des articles, aux travaux menés dans le cadre du CODHOS (Collectif des centres de documentation en histoire ouvrière et sociale) ou à la rédaction de très nombreuses notices du Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier, Mouvement social, le « Maitron »), s'il a publié des livres et des articles sur l'histoire du syndicalisme enseignant dans son bulletin *Points de repères*, il manque encore d'une reconnaissance suffisante de la part de notre organisation syndicale et de visibilité dans sa communication.

Si l'intégration de ses contributions dans la politique de formation syndicale nationale s'est notablement améliorée depuis quelques années, les S3 (et plus encore les S2) utilisent encore trop peu les ressources de l'IRHSES, peut-être trop vu comme un club de retraités, voire d'anciens combattants.

Au moment où le syndicalisme dans son ensemble, et le nôtre en particulier, s'interroge sur son avenir, sur son efficacité, parfois sur ses fondements mêmes, la recherche historique et son utilisation pédagogique dans la formation syndicale sont des enjeux majeurs : trop souvent le constat est fait de la faible culture syndicale des jeunes militants qui pourraient s'investir dans le SNES et qui ne se sentent pas suffisamment armés pour le faire.

Il est donc important que le SNES s'appuie sur ce qui existe. Cela suppose de donner une plus grande visibilité aux travaux de l'IRHSES, à la fois sur le site national du SNES, mais aussi dans une presse syndicale rénovée.

Cela suppose aussi et surtout d'étoffer l'équipe militante de l'IRHSES, d'y faire venir des actifs. Mais pas seulement au niveau national. Les S3 et S2 devraient être plus sensibilisés à la nécessité de faire connaître notre institut et à participer à la création d'un réseau national de militants-chercheurs travaillant dans toutes les structures de notre syndicat, assurant la conservation et l'exploitation des archives et de la mémoire militante.

Prenons garde, si aucun gouvernement n'a voulu jusqu'à présent remettre en cause la reconnaissance des instituts et centres de formation syndicale, rien ne dit qu'à l'avenir, le SNES n'aura pas à justifier du maintien de l'agrément de l'IRHSES; une offensive contre les syndicats après les prochaines échéances politiques n'est en effet pas à écarter.

Alain Dalançon – Hervé Le Fiblec